

## DIAGNOSTICS TECHNIQUES IMMOBILIERS OBLIGATOIRES

Cette formation présente le contenu d'un DDT et l'ensemble des diagnostics techniques obligatoires et complémentaires à présenter lors de la transaction d'un bien immobilier ou de sa prise à bail.

### Objectifs opérationnels

- Prévoir des diagnostics obligatoires et complémentaires constituant le DDT en fonction des caractéristiques du bien immobilier objet d'une transaction ou d'un bail locatif
- Commander les diagnostics immobiliers en toute connaissance de cause auprès de diagnostiqueurs agréés
- Lire et analyser un rapport de diagnostic immobilier

### Public Concerné

- Agents immobiliers
- Gestionnaires de patrimoines immobiliers
- Gestionnaires locatifs

### Durée

7.00 Heures 1 Jour

### Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier

### Parcours pédagogique

#### Le cadre et les enjeux des diagnostics immobiliers

- Origine de la réglementation

#### Constitution un Dossier de Diagnostics Techniques (DDT)

- Objectifs : protection de la sécurité des personnes, des biens et de l'environnement
- Contenu de l'information sur l'état d'un bien immobilier dans le cadre d'une transaction ou d'un bail
- Composition d'un DDT : critères des diagnostics obligatoires et complémentaires en fonction du type et de la superficie du bien, de sa géolocalisation et de la date du permis de construire
- Conditions de constitution et de remise du DDT au futur acquéreur ou locataire

#### Réalisation des diagnostics immobiliers

- Commanditaires
- Client final
- Conditions de réalisation
- Coûts des diagnostics

#### Le diagnostiqueur

- Formation, compétences et certification du Diagnostiqueur immobilier
- Statut du diagnostiqueur
- Relation avec le commanditaire et le bénéficiaire du/des diagnostics
- Obligations réglementaires du diagnostiqueur
- Engagement de la responsabilité civile professionnelle

#### Cadre réglementaire, éléments pour l'établissement du rapport et validité des différents diagnostics immobiliers

- Diagnostic Performance Energétique DPE
- Métrage Carrez / Boutin
- Diagnostic amiante
- Constat des Risques d'Exposition au Plomb CREP
- Diagnostic termites
- Diagnostic gaz et électricité

#### Lire et analyser un diagnostic techniques immobilier

- Terminologie et sémantique des diagnostics
- Points de vigilance sur un rapport de diagnostic immobilier
- Relever une anomalie sur un rapport

- Absence d'un élément dans le dossier diagnostic immobilier
- Actions à mener au regard du contenu d'un diagnostic

## ■ Méthodes et moyens pédagogiques

### METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'analyses de DTT et lectures de rapports de diagnostics techniques immobiliers.

### RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

### MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

### Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

## ■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant formateur qualifié est diagnostiqueur technique immobilier.

## ■ Méthodes et modalités d'évaluation

### EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

### MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

## ■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

**Nelly DROUILLARD**  
Chef Projets Formation

**Tél. : 0130852490**  
**Mail : formation@groupeginger.com**